



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

LA MUNICIPALITÉ

**AU CONSEIL COMMUNAL
DE ST-LEGIER-LA CHIESAZ**

PREAVIS No 05-2021

**relatif à la réalisation de la seconde phase
du projet « Enjoy Les Pléiades »**

Date proposée pour la 1^{ère} séance de commission :
le 2 mars 2021 à 19h30

à la Grande salle, salle « Le Grammont »
route des Deux-Villages 70

St-Légier-La Chiésaz, le 8 février 2021

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

Préambule (objectif général et résumé de la phase 1)

En 2018, les municipalités de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz ont mandaté, avec l'appui de Montreux-Vevey Tourisme, la société spécialisée Experientiel Sàrl afin de réaliser une analyse de l'attractivité touristique des Pléiades en collaboration avec les acteurs locaux.

Cette étude a mené au constat que les systèmes d'orientation existants étaient confus et contribuaient à une pollution visuelle néfaste à l'attractivité touristique de la station.

Les municipalités de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz ont donc déposé un préavis en 2019 (pour St-Légier-La Chiésaz n°06/2019) afin de financer la réalisation d'une signalétique touristique piétonne.

Ce système d'information ambitionnait d'améliorer l'expérience touristique et de faire le lien avec le système régional déjà installé dans la région de Vevey.

Ces deux objectifs ont été atteints !

Lors de la réalisation, la mise en valeur des acteurs économiques locaux a particulièrement été prise en compte grâce à des indicateurs spécifiques et à l'aide, de QR-codes permettant de connaître leurs horaires d'ouverture et d'autres informations pratiques.

Plus de 700 utilisations des QR-codes durant les 4 premiers mois permettent de constater l'utilité et l'efficacité de cette mesure.



La signalétique touristique piétonne mise en place composée de totems, de panneaux directionnels et de panneaux de rappel.

Projet (préparation et objectifs de la phase 2)

Lors de l'analyse réalisée en 2018, une grande thématique a été mise en avant pour l'ensemble de la station: "l'apprentissage ludique". À celle-ci s'ajoutent 4 thématiques locales : la nature et la botanique (marais des Tenasses et les narcisses), l'astronomie (AstroPléiades), la fabrication du fromage (Chalet de la Neuve) et l'apprentissage du ski (saison hivernale).

Une feuille de route a été établie contenant les mesures répondant aux problématiques soulevées par les participants à cette analyse. Cette feuille de route a régulièrement été mise à jour afin de correspondre au mieux aux besoins des différents utilisateurs du territoire des Pléiades.

Ces mesures s'étalent dans le temps jusqu'à l'année 2024.

Nous souhaitons pouvoir réaliser la phase 2 de ce projet durant la saison hivernale 2020 et la saison estivale 2021.

Ces mesures ont pour but de finaliser le système d'orientation et surtout de thématiser la destination, afin de proposer une expérience touristique plus attractive aux visiteurs des Pléiades et ainsi de prolonger la durée de leur séjour et de générer plus de retombées économiques pour les acteurs locaux.

Description des mesures de la phase 2

Remplacement des plans existants



Objectif :

- Rendre les plans, aux arrêts de trains, cohérents avec l'ensemble de la signalétique touristique

Description de la mesure :

- Remplacement des plans des circuits pédestres existant à la halte de Lally, à la gare de St-Légier et à la halte des Chevalleyres

Réalisation d'un plan touristique papier ludique



Objectifs :

- Rendre l'exploration des Pléiades ludique
- Prolonger la durée du séjour
- Faire revenir
- Générer des retombées économiques pour les acteurs locaux

Description de la mesure :

- Création d'un plan papier comprenant un jeu consistant à trouver des éléments physiques en bois disséminés sur le territoire des Pléiades. Les joueurs arrivant au bout pourront bénéficier d'une boisson offerte dans les restaurants de la destination

Invitation à prendre les transports publics pour se rendre aux Pléiades



Image présentant l'idée, aucune recherche graphique n'a été faite.

Objectifs :

- Inciter les automobilistes à prendre le train
- Désengorger les parkings (Motalles et Pautex)

Description de la mesure :

- Ajout d'un panneau en bas de la route des Pléiades accompagnant l'information sur l'occupation des parkings
- Informer sur la possibilité de prendre le train et la proximité de la gare de Blonay

Remarque : Dans la phase 3 du projet (2021-2022), nous souhaitons pousser plus loin la réflexion à ce sujet avec par exemple une solution indiquant les horaires des prochains trains.

Mais pour maintenir un budget raisonnable, nous proposons cette solution immédiate.

Itinéraire e-bike Les Pléiades - Les Paccots (partenariat intercantonal)



Objectifs :

- Proposer en partenariat avec Les Paccots un itinéraire adapté aux e-bike
- Donner des informations attractives sur le parcours VTT e-bike
- Générer des retombées économiques pour les acteurs locaux

Description de la mesure :

- Installation de bornes de recharge pour e-bike à proximité de 2 ou 4 restaurants (en fonction de l'option choisie et du budget à disposition)
- Installation d'informations touristiques au panorama du restaurant de La Châ
- Installation de supports pour vélos faits à partir du bois de la commune

Réalisation d'une signalétique pour la piste de descente VTT Les Pléiades - Blonay



Objectifs :

- Réaliser une signalétique VTT afin d'orienter les visiteurs
- Aider les usagers à respecter le tracé de la piste VTT

Description de la mesure :

- Réalisation d'une signalétique VTT sur la base du concept de la signalétique piétonne déjà mise en place dans le reste de la station
- Réalisation d'un panneau d'information VTT (tracé de la piste, répertoire des sauts) au départ de la piste

Remarque : Compte tenu des informations dont elle dispose à l'heure actuelle, la société Experientiel a réalisé une estimation budgétaire grossière pour cette mesure. Un budget plus précis pourra être établi lorsque la réalisation du concept aura débuté et que le nombre d'éléments de signalétique à poser sera alors défini.

Réalisation d'une signalétique de cohabitation dans les zones de rencontre VTT/piétons



Objectifs :

- Aider au respect des règles de fair-play entre les différents usagers des sentiers

Description de la mesure :

- Réalisation d'une signalétique de cohabitation dans les différentes zones de rencontre sur la base du concept de la signalétique piétonne déjà mise en place dans le reste de la station

Remarque : Compte tenu des informations dont elle dispose à l'heure actuelle, la société Experientiel a réalisé une estimation budgétaire grossière pour cette mesure. Un budget plus précis pourra être établi lorsque la réalisation du concept aura débuté et que le nombre d'éléments de signalétique à poser sera alors défini.

Coûts et financement

Budget TTC

Le budget ci-dessous tient compte des demandes d'offres faites auprès de différents fournisseurs et des estimations des heures de travail nécessaires pour leur réalisation. Voici le détail pour la réalisation de cette phase 2 :

Remplacement des plans existants	CHF	8'020.00
Réalisation d'un plan touristique papier ludique	CHF	33'000.00
Panneau routier d'information	CHF	1'930.00
Itinéraire e-bike les Pléiades - les Paccots	CHF	20'240.00
Signalétique pour la piste de descente VTT	CHF	24'500.00
Signalétique pour les zones de rencontre VTT/piétons	CHF	26'000.00
Gestion de projet, frais et matériel	CHF	10'000.00
Préparation de la phase 3	CHF	10'000.00
Réserve	CHF	13'000.00
TOTAL	CHF	146'690.00

Financement

Le financement prévu est le suivant :

Commune de Blonay	CHF	48'896.70
Commune de St-Légier-La Chiésaz	CHF	48'896.70
Taxe de séjour (demande en cours)	CHF	48'896.70
TOTAL	CHF	146'690.10

Plan des investissements

Ces travaux ne figurent pas au plan des investissements.

Charges financières

Amortissement sur l'année courante CHF 48'896.70

Plafond d'endettement

Le plafond d'endettement autorisé par le conseil communal pour la législature 2016-2021 se monte à CHF 95'000'000.-. L'état au 31 décembre 2020 est de CHF 60'425'000.- (dette brute).


Conclusions du préavis

Vu ce qui précède, la municipalité demande à ce qu'il plaise au conseil communal :

- ⇒ Autoriser l'engagement d'un montant de CHF 48'896.70 pour la réalisation de la phase 2 du projet « Enjoy Les Pléiades » ;
- ⇒ Autoriser la municipalité à verser ce montant à Montreux-Vevey Tourisme qui gérera la réalisation du projet ;
- ⇒ Amortir ces coûts sur l'exercice courant.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
A. Bovay



Le secrétaire
J. Steiner

Municipal délégué : M. Thierry George